

Rapport
d'activité
2019



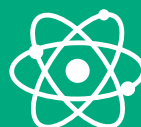


Notre Projet Associatif 2017-2022



Énergie partagée

S'impliquer
et s'engager



Énergie en mouvement

Agir et
progresser



Énergie au quotidien

Faire et
accompagner



Énergie créatrice

Innover
et anticiper



Notre Projet Stratégique



**Assurer
la qualité
de parcours**



**Développer
les coopérations**



**Être une
association à
la démarche RSE**

Sommaire

04 Édito de la Présidente

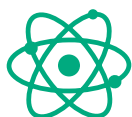
06 L'Adapei en chiffres



**Énergie
partagée**



08



**Énergie en
mouvement**



20



**Énergie
au quotidien**



30



**Énergie
créatrice**



38

42 Pour lire nos sigles

43 Merci

Trois mots pour résumer cette année : **Création, Innovation, Challenge**



Sophie Biette
Présidente de l'Adapei
de Loire-Atlantique

« Création »

Nous sommes heureux d'avoir accueilli 20 adultes de plus en situation de handicap sévère, sur de nouvelles places : 9 à Nort-sur-Erdre et 11 à Montbert. Ces créations de places permettent à ces adultes d'être chez eux. Mais cela reste tout à fait insuffisant.

Nous sommes fiers d'accompagner, dans le cadre de la « Réponse Accompagnée Pour Tous », une quinzaine de jeunes, en file active, souvent en hébergement, en partenariat avec l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et le secteur sanitaire. C'est un travail de « Haute Couture ».

Nous avons ouvert, avec le CHU, une Plateforme de repérage, diagnostic et interventions précoces Troubles du Neuro-Développement (TND), dont l'ambition est de fluidifier le parcours des tout-petits, sur la grande agglomération nantaise.

Et enfin, nous étendons notre offre Services d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile (Sessad), pour 18 enfants de plus.



« Innovation »

La part la plus importante de notre travail est la poursuite de l'innovation dans le savoir-faire et le savoir-être au service des personnes handicapées et de leurs familles, avec des partenariats toujours plus concrets.

Il s'agit d'**ouvertures** de places de **crèches**, de **scolarisation** dans des écoles, **lycées** compris, pour des jeunes orientés en Institut Médico-Éducatif (IME) et en Service d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile (Sessad) ; de **propositions amplifiées et variées de travail** en Établissements et Services d'Aide par le Travail (Esat), en entreprises ; d'**habitats inclusifs** ; de **plateformes ressources « séniors »** ; de **diagnostics et d'interventions précoces**. Tout cela se réalise en maintenant notre offre médico-sociale au sein des IME, des Esat et des habitats tels que les Foyers de vie (FDV), Foyers d'Accueil Médicalisés (FAM) et Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS).

Pour répondre aux attentes et besoins de remplacements des professionnels de façon plus fluide, à la fois pour les associations gestionnaires et pour les salariés, nous avons co-créé, avec 7 autres associations, une **plateforme d'emploi du secteur sanitaire, social, médico-social et du service à la personne** en Pays de la Loire : **ETTIC**, interim social et solidaire.

Aujourd'hui, 1 600 professionnels accompagnent 2 700 personnes « *Extraordinaires* ». C'est pour cet « *Extra* », variable et évolutif que nous avons besoin de compétences, que l'ordinaire ne peut pas fournir. Il ne s'agit pas de bonne volonté, mais de vrais métiers.

C'est pourquoi, nous défendons les métiers d'accompagnement. Nous démontrons tous les jours que nous n'avons pas peur d'un modèle inclusif, initié depuis longtemps par notre mouvement parental, via l'éducation, le travail, l'habitat chez soi (et non au domicile de ses parents).

Mais nous refusons qu'il fasse fi d'un accompagnement compétent et suffisant, plus pour des raisons de moyens que d'idéal. L'incantation ne suffit pas. C'est pourquoi, au niveau local, comme au niveau national, nous militons, non pas pour les « *sans solutions* », mais pour les « *sans-moyens* » à leur « *notification/orientation Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)* ». Les réponses adaptées et évolutives, nous savons et saurons les inventer et les co-construire, avec les moyens nécessaires. Il s'agit de moyens financiers, mais aussi de compétences métiers (donc de formations) et de simplifications administratives.

Je salue l'engagement des administrateurs et membres de sections, et les remercie pour leur implication quotidienne.

Je remercie les professionnels pour l'investissement de leurs compétences et leurs capacités d'adaptation, garantes du sens d'un accompagnement de qualité.

« Challenge »

Si, bien entendu, nous aspirons à la vie la plus normale possible pour les personnes handicapées et leurs familles, force est de constater que toutes leurs spécificités et particularités ne peuvent toutes se confondre avec celles d'un public dit « *ordinaire* », si le mot « *ordinaire* » a un sens.

Est-ce que la vie est ordinaire quand 24 heures sur 24, un soutien rapproché est nécessaire pour tous les actes de la vie quotidienne ?
Est-ce la vie ordinaire quand c'est un défi de pouvoir communiquer ses besoins les plus essentiels ?
Est-ce la vie ordinaire quand les nuits et les jours sont un travail d'équilibre permanent ? Est-ce la vie ordinaire quand il est impossible de se déplacer seul, de se nourrir seul, de prendre soin de soi seul ?

L'Adapei en chiffres

1955

Date de création de l'Adapei,
Association de parents



de tous âges ayant
des compétences
et des besoins
très divers, dus
à leur déficience
intellectuelle,
autisme, handicap
psychique,
polyhandicap

**2 700 personnes
accompagnées**

**3 195
réponses
apportées**



1 216

**Vie
professionnelle**



799

Enfance



1 071

**Habitat, Vie Sociale,
Autonomie,
Accès aux Soins**



20 **Handi'Coach**

50 **Apic's**

20 **Équipes Mobiles
de Médicalisation**

8 **Ker'Age**

Créations

- Plateforme Troubles Neuro-Développementaux (TND)
- Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) Autisme : 11 places
- Unité Spécifique Accueil et Hébergement (USAH) : 4 places
- Service d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile (Sessad) : 18 places
- Maison d'Accueil Spécialisée (MAS)- Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) : 9 places

Transformation de l'Offre

- 2 accueils de jour en FAM → 2 places hébergement FAM
- 28 places en Instituts Médico-Éducatifs (IME) →
2 Unités d'Enseignement Externalisées (UEE) élémentaires
à Nantes et à Saint-Herblain, 1 UEE collège à Vallet
et 1 UEE lycée à Carquefou,
- 3 places de crèche





875 adhérents



1 682 professionnels
soit en Equivalents temps plein
1 480



78% professionnels
en accompagnement direct
des personnes



**Instances de
gouvernance
associative**

5 réunions du Bureau,
5 séances de conseil d'administration



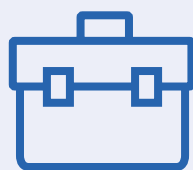
27 administrateurs
107 élus des sections



Budget global
106 M€



**12 Esat/3 Entreprises
Adaptées**



7 filières métiers
au service des clients



306 stagiaires
accueillis en 2019

**Besoins sur le
département
listes d'attente :
+ de 1 500 notifications
MDPH non satisfaites**





S'impliquer et s'engager

en 2019



22

Familles aidées

SOS Handicap



La RSE

au cœur de notre démarche



16

actions engagées

Label Lucie

**Fonds d'action
sociale**



25

personnes aidées



1 000

chauffeurs de la TAN
sensibilisés au handicap
intellectuel



Participation active
au Grand Débat National :

**3 Grands
Débats
organisés**



Opération Brioches



70 445€

de bénéfices

125

projets



400

bénévoles



190

personnes aidées

**Allo
parents**



S'impliquer et s'engager :

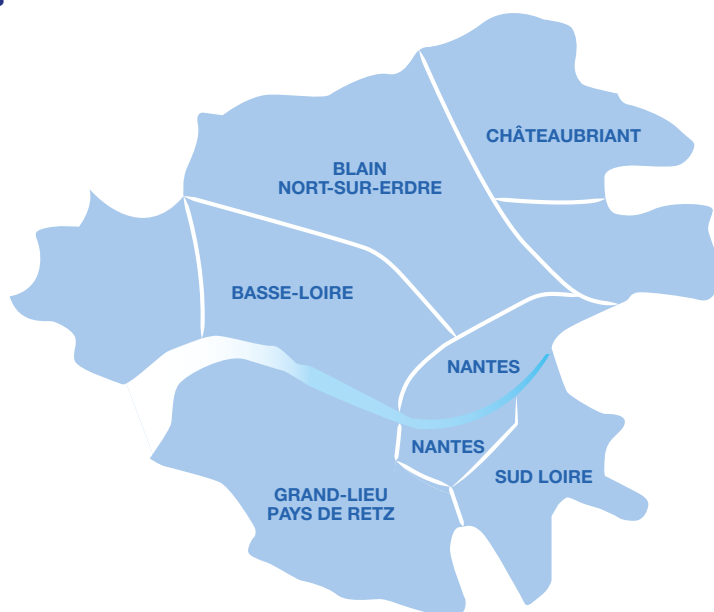
L'Énergie partagée

Les sections territoriales : la proximité avant tout

Notre organisation associative en sections territoriales garantit la **proximité avec les personnes handicapées, leurs familles, les responsables de nos divers dispositifs et les acteurs locaux** (politiques, associations, entreprises...).

La transformation de l'offre nous incite à un **partage « associatif »** encore plus important entre sections territoriales : externalisation des dispositifs, plateformes, équipes mobiles, commissions d'admissions, accompagnent la transition inclusive sur tout le territoire de l'Association.

Ainsi, les commissions d'admissions ont évolué en **commissions d'admissibilités**, tous établissements et services confondus, avec la contribution de l'ensemble des présidents de sections qui s'organisent ensemble (pour assurer une présence d'au moins un d'entre eux). L'ensemble des possibles est étudié, bien entendu, en tenant compte des besoins et souhaits des personnes/familles. Afin de **pouvoir répondre à la nécessaire fluidité des parcours**, les demandes sont ainsi étudiées sur un plus long terme, c'est-à-dire, au-delà de la « *place libre* », pour être plus réactifs. Les présidents de sections ont également participé au recrutement des responsables des établissements et services.



Au sein de chaque Conseil de la Vie Sociale (CVS), siège un élu de l'association, membre de la section territoriale concernée.

Et comme depuis plus de 10 ans, toutes les sections ont activement participé à la réussite de **L'Opération Brioches**.

La section Blain (Michel Leroy)

En janvier, le nouveau Foyer, sur le site du Grand Moulin, a ouvert ses portes. Il a été inauguré en novembre. En novembre également, a ouvert le tout nouvel Institut Médico-Éducatif (IME). Les 35 000 € récoltés auprès de particuliers et entreprises ont permis de financer « l'Œuf du Bien-Être ». Le bâtiment « espaces verts » de l'Esat de Blain et l'extension du Foyer de Nort-sur-Erdre sont en cours de construction. Des temps festifs ont été proposés : goûter de Noël à l'IME avec les familles, repas « *Nuit Magique* » en février avec 490 convives, tombola et vente du catalogue de Noël.



La section Vignoble Sud-Loire (Isabelle Guichard)

En janvier, les familles ont été invitées à une galette des Rois conviviale et en avril, a été organisé un après-midi « jeux ». En mai, une soirée a clôturé l'Assemblée des familles. Les familles ont reçu deux lettres de section, l'une en avril et l'autre en décembre.

La section Nantes (Florence Parois)

En janvier, s'est déroulée la galette des Rois. En avril, lors de l'Assemblée des familles, il a été question d'Habitat Inclusif. Une réunion d'informations sur l'évolution de l'offre du secteur enfant a été organisée le 1^{er} octobre à l'IME d'Armor à destination des parents de l'agglomération nantaise, Sessad, IME, Unité d'Enseignement Externalisée (UEE) avec la section Basse Loire. Participation active des membres de la section à toutes les commissions de l'association, dans les instances de l'Unapei Pays de la Loire, de l'Unapei et soutien à l'association « *Nous Aussi* ».

Depuis décembre, la Présidence est co-assurée par Florence Parois et Philippe Laurain. Une formation sur le fonctionnement associatif a été proposée aux membres de la section.

La section Pays d'Ancenis (Noël Delaunay)

En mars, un repas a rassemblé 240 convives. La vente de 1 100 billets de tombola a permis de soutenir certains projets des établissements. Le spectacle de novembre « *CABARET* » a ravi les quelques 400 spectateurs.

La section Basse-Loire (René Reculeau)

Grillades en juin, soirée en octobre et fête de Noël sont des moments de retrouvailles réguliers appréciés des familles et personnes accueillies dans nos établissements. De nombreux membres de la section s'impliquent au sein des commissions Adapei et se sont investis dans le travail sur l'« *Impact Social de nos associations* » porté par l'Unapei Pays de la Loire. L'avenir de l'Esat de La Cholière a inquiété à la fois les travailleurs et les familles. Après plusieurs réunions, un mode de réflexion a été élaboré en vue d'une solution responsable. Des groupes de travail sont en place avec des représentants des travailleurs, des salariés, des familles. Ils se poursuivent en 2020.

La section Grand-Lieu Pays de Retz (Joseph Brisson)

La section s'implique auprès des communes : accessibilité et forum des associations. Deux projets importants sont en cours : l'habitat inclusif de Machecoul et la reconstruction de l'IME de St-Hilaire à Ste-Pazanne sur un modèle « *Dispositif d'Accompagnement Médico-Educatif* » en partenariat avec les acteurs locaux dont l'Education Nationale. Campagne de Noël, galette des Rois, Loto, Fête de l'IME, meeting aérien des Ailes Bleues, assemblée des familles, portes ouvertes de l'Esat, ont rythmé les rencontres avec les familles et nos partenaires.

La section Châteaubriant (Patricia Guyot)

Au mois de mars, le traditionnel dîner dansant a rassemblé 700 convives. Un nouveau parent a rejoint le bureau de section, trois l'ont quitté. Au mois de mai, organisation de journées « *portes ouvertes* » des établissements.



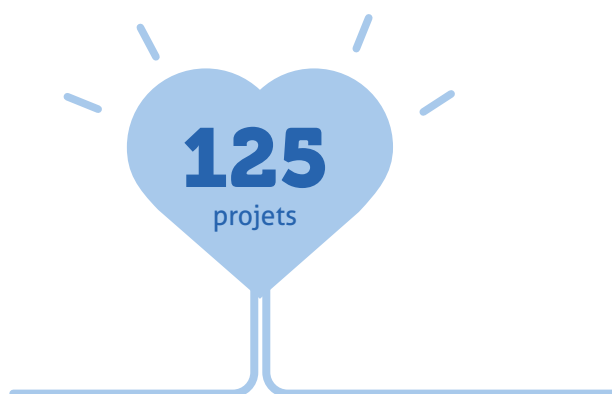
**l'Œuf
du Bien-Être**



L'Opération Brioches : un joli succès !

Lancée le 25 septembre, dans les locaux de l'entreprise Connexing, avec nos parrains, Sébastien Marsset, Navigateur, et Mathilde Laurentin, Reine de cœur 2019, les **70 445 €** de bénéfices ont permis le soutien de **125 projets** présentés par nos établissements et services. Les projets sont destinés directement aux activités sportives, culturelles et de loisirs des personnes accompagnées. Cette année, au-delà des projets habituels, l'Opération Brioches a également soutenu (pour 20 000 €) notre projet associatif « *SOS Handicap* ». Nous remercions les **400 bénévoles** sans qui cette vente serait impossible, les acheteurs de brioches, fidèles et nouveaux, les partenaires

(BPGO, Bouygues, Capgemini, Connexing, Crédit Mutuel, EDF, Chambre des Notaires, Groupama, Idea, Orange, Restoria, Saunier-Duval, Sodexo, Yanet...) et les nouveaux lieux de ventes tels que les écoles où sont nos Unités d'Enseignement Externalisées.



SOS Handicap : générateur de solidarités



La très insuffisante réponse aux notifications MDPH des enfants est pour nous un scandale. Au-delà de nos échanges avec l'Agence Régionale de Santé, de l'adaptation de notre offre, qui, certes, se transforme vers plus d'inclusion, mais propose trop peu de nouvelles places (sauf 18 places de Sessad obtenues fin décembre), nous avons créé un service de soutien aux familles. Ce soutien se concrétise par quelques temps de répit, très insuffisants. Afin de les informer de ce service, nous avons invité, pour la 3^e année consécutive, les familles de jeunes concernées (en juin : 396 en attente d'un accompagnement en IME et 189 en attente d'un Sessad). Certaines d'entre elles venaient pour la 3^e fois.

A ce sujet, nous sommes régulièrement interpellés par le Défenseur des droits, sollicité par les familles. Nous faisons part de notre manque d'offres. A ce titre, le rapport du Défenseur des droits de 2019, dénonce les manquements de l'Etat quant à l'éducation et aux soins des enfants handicapés.

C'est pourquoi nous avons répondu au projet « Générateur de Solidarités » de l'Unapei et avons été l'un des 10 lauréats avec notre projet associatif « SOS Handicap ».

En 2019, nous avons mis à la disposition de SOS Handicap 100 000 €, issus essentiellement de notre Fonds de Dotation et d'une subvention Unapei. Nous avons accompagné 22 familles (écoute, guidance parentale, répit...) et enfants de 5 à 17 ans (activités en milieu ordinaire, Handisup, Loisirs Pluriel, en Établissements Sociaux et Médico-Sociaux (ESMS), au domicile...). La tranche d'âge 8/12 ans est majoritaire. Nous avons dépensé 23 000 € en 2019. Sont impliqués à la fois des professionnels et des élus bénévoles des sections Nantes, Pays de Retz et Blain. Les accompagnements déployés sur les territoires Enfance de l'Association se situent soit au domicile, soit en IME, soit vers des activités proposées dans le droit commun. Pour certains enfants, l'accompagnement au domicile est plus indiqué.



22
familles
accompagnées

Il peut s'agir aussi d'accompagnement de type guidance parentale, pour soutenir les parents. Les activités à l'extérieur sont de véritables temps de répit, pour certains parents qui sont épuisés avec leur enfant 24h/24. « Allo-Parents » est là aussi pour les soutenir et les orienter, notamment pour les constitutions de dossiers de Prestations de Compensation du Handicap (PCH).

Les parents ne font pas systématiquement la demande d'un accompagnement « SOS Handicap », car ils attendent avant tout une place, à temps complet, dans un établissement. Une solution très partielle ne répond pas toujours à leurs attentes. Néanmoins, les responsables des établissements évoquent cette solution d'attente, lors des entretiens, dans le cadre de la demande d'admission.

Des temps d'évaluations (type évaluation fonctionnelle) sont mis en place pour repérer les potentialités et les difficultés des enfants. Les rencontres avec les parents, coordinations, contacts avec des libéraux et organisation de cet accueil, sont pris en charge par nos responsables d'établissements.

Afin de donner plus de sens et d'ampleur à cette action, évidemment nécessaire et compte tenu des déficits de réponses aux notifications MDPH des jeunes, l'objectif est d'adosser SOS Handicap à notre transformation de l'offre des Pôles Enfance : Pôles de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE), équipes ressources des écoles, Sessad de coordination, pour constituer un tout plus coordonné.

Allo parents

C'est un numéro de téléphone, une adresse mail, afin que des parents bénévoles et compétents puissent **répondre et aider les personnes/ familles à activer leurs droits MDPH/PCH.**

Allo parents a en 2019 aidé 190 personnes/ familles. Ce chiffre est en constante augmentation.



190

personnes aidées

Fonds d'Action Sociale

Le Fonds d'action sociale permet à toute personne accompagnée par l'Adapei, qui a **besoin d'un soutien financier, au-delà des aides** qu'elle peut et doit demander (PCH, Mutuelle...).

Un nouveau mode d'accès, en direct, sans passer obligatoirement par l'aval d'une assistante sociale, est possible.

En 2019, nous avons ainsi pu aider 25 personnes pour un montant de 5 724 €.



25

personnes aidées



5 724€



Unapei, Unapei Pays de la Loire, UDES, Nexem : avec nos Fédérations

Lors du Congrès Unapei sur le thème « *Choisir sa voie et vivre sa vie : être accompagné pour mieux décider* », le Président de l'Unapei, Luc Gateau, a appelé le mouvement à se rassembler pour refuser une « *inclusion au rabais* ».

Il dénonce une politique du handicap déconnectée des réalités des personnes en situation de handicap que les associations accompagnent au quotidien. Il s'adresse au mouvement pour appeler les Associations de l'Unapei à défendre leur vision commune de la transition inclusive.



Sophie Biette a été réélue au Conseil d'Administration et au Bureau de l'Unapei où elle est Vice-présidente en charge de l'Autisme et autres Troubles Neuro-Développementaux (TND). Elle est membre du Conseil National Autisme et autres TND, en charge du suivi du déploiement de la Stratégie Autisme au sein des TND. À ce titre, elle a notamment participé à la rédaction des circulaires « *Plateforme TND* » et « *Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme* ».

L'Adapei de Loire-Atlantique a participé à la diffusion de la **campagne « J'ai pas école »** déployée par l'Unapei, et portée par 25 associations nationales. Un courrier dédié a été envoyé aux députés de Loire-Atlantique. Cette action permettait aux familles de témoigner de la scolarisation partielle ou absente pour leur enfant handicapé, quelle qu'en soit la modalité

(Unité d'Enseignement (UE), Unité d'Enseignement Externalisée (UEE), avec l'Accompagnant des Élèves en Situation de Handicap (AESH), en Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS)). Cette campagne a été très relayée par la presse nationale.

Une quinzaine d'administrateurs et 3 professionnels de l'Adapei ont suivi une journée de **formation au « plaidoyer »**, assurée par les salariés chargés du Plaidoyer de l'Unapei. Nous avons reçu en mai une délégation de l'Adapei de l'Île de la Réunion, composée de sa Présidente, d'Administrateurs, du Directeur Général et de Directeurs de pôles. Nos élus au Conseil d'Administration de l'Unapei Pays de la Loire ont accompagné l'engagement de notre région au projet européen « **mesurer l'impact social de nos organisations** » porté par l'Unapei. S'y sont associés des administrateurs et des professionnels de l'Adapei. Il s'agit de mesurer notre action auprès des personnes que l'on accompagne, de leurs familles, des partenaires, à partir d'une enquête et d'interviews. Les résultats de ces travaux seront disponibles en 2020.

Sous l'impulsion de l'Unapei Pays de la Loire, il a également été proposé à nos partenaires, en juin, une journée de sensibilisation au Facile A Lire et à Comprendre (FALC).

Le Directeur Général et la Présidente ont participé au voyage d'étude **Nexem**, en Norvège, pays où la transition inclusive a été faite, de façon très volontariste dans les années 70. L'ensemble de l'organisation est difficilement comparable avec la nôtre. C'est un état d'esprit porté par l'ensemble de la société, qui n'exclut pas les plus fragiles. C'est, à ce titre, très inspirant.

Employeurs de l'économie sociale

Nous appelons de nos vœux que les syndicats employeurs de notre secteur se regroupent pour défendre **la place de notre secteur** auprès des pouvoirs publics en revalorisant notamment les salaires du secteur qui sont bloqués depuis plusieurs années. L'Union Des employeurs de l'Economie Sociale (UDES) regroupe l'ensemble des syndicats professionnels de l'économie sociale et solidaire, qu'il s'agisse du social, des coopératives, du secteur de la santé et du secteur médico-social à but non lucratif, de la formation...

Une ambition forte de l'UDES est de se faire entendre par les pouvoirs publics, au même titre que les autres organisations syndicales, sur les sujets liés à l'emploi et à la formation.

Ainsi, l'UDES entend peser sur toutes les **instances de concertation du dialogue social national et territorial**. En région Pays de la Loire, notre Directeur Général, Marc Marhadour, représente l'UDES au sein du Conseil Économique, Social et Environnemental Régional (CESER).

GCSMS Diapason



La clarification du rôle de chacune des trois Associations membres, Adapei, APAJH, Sésame Autisme, a été réactivée et va se poursuivre sur l'année 2020. Comme tous nos établissements accompagnant les personnes les plus fragiles, 24h/24, 365 jours par an, la question du recrutement et de la permanence de la qualité de l'accompagnement est un enjeu quotidien.



Avec les acteurs municipaux, départementaux et régionaux :

Des élus de l'Adapei sont impliqués dans chacune de ces instances.

Le Comité de Coordination des Associations de Personnes Handicapées (CCAPH) de Loire-Atlantique rassemble une grande partie des associations concernées par les handicaps. Au-delà d'une vigilance vis-à-vis des politiques menées, il permet une **concertation intelligente pour partager nos engagements dans toutes les instances où la représentation du handicap est nécessaire**. Ce qui représente 2 100 heures de bénévolat par an. Son nouveau président est Jean Mony. Il a succédé à Jean-Pierre Hurtaud, décédé en 2019.

Le Conseil Départemental Métropolitain de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CMDCA) vise à garantir la **participation des usagers à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques liées à l'autonomie et à la citoyenneté des personnes âgées et handicapées**. Nous sommes déçus par le fonctionnement de cette instance qui, en fait, n'a pour effet qu'un avis consultatif sur les politiques décidées. Nous avons participé à deux groupes de travail, Habitat inclusif et Aidants.

Le Comité Exécutif (COMEX) et la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) sont les instances participatives de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). En 2019, compte tenu du nombre très important de notifications IME non satisfaites, la MDPH a réuni l'ensemble des associations du département pour établir des critères de priorisation d'admission, ceci afin d'orienter les admissions par

les directions d'IME. Cette démarche a été soumise au vote du COMEX. Sophie Biette s'est abstenue, car elle estime **non éthique de classer les enfants**. Il a également été annoncé par le Conseil Départemental que les Services d'Aide aux Aidants actuels (dont celui de l'Adapei) ne seraient plus financés fin 2020. Un travail, piloté par le Département/MDPH, est lancé en vue de proposer un service commun à tout le département. L'implantation de nouveaux locaux MDPH est décidée. L'ouverture est prévue pour 2022. Un travail collaboratif a également été mené sur l'ouverture d'un site internet MDPH. **La Commission Scolarisation a été remise en place.**

L'Adapei est partie prenante des différentes instances :

- **La Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie (CRSA)** des Pays de la Loire, et dans sa commission spécialisée médico-sociale et titulaire dans la commission spécialisée organisation des soins.
- Le Conseil d'Administration de l'**Union Départementale des Associations de Familles (UDAF)**.
- Le Comité de pilotage (COPIL) et l'Assemblée Générale du **Groupe de Coopération Médico-sociale du Centre de Ressources Autisme Pays de la Loire**, composé de 4 collègues (gestionnaire, sanitaire, médico-social, et associations de familles).



Le COPIL a participé au recrutement du médecin coordonnateur, le Pr Olivier Bonnot, du CHU de Nantes. L'Adapei s'implique également dans l'organisation et la co-animation des « formations pour les aidants » (parents de personnes autistes).

- Le Conseil Nantais de l'Accessibilité Universelle (CNAU) et la Commission Métropolitaine de l'Accessibilité Universelle (CMAU) pour notre expertise usagers Adapei et « *Nous Aussi* ». Un travail important a notamment été engagé sur la question de l'accessibilité des transports avec la Société d'Économie Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Nantaise (SEMITAN).

- Le Conseil d'administration de l'URIOPSS et du CREAI.

- L'association T'CAP, où nous avons poursuivi notre engagement au sein du projet « *Change ton regard* », en lien avec la Belgique, le Portugal et le Québec. Ce projet, sur 3 ans, se développe autour de 3 axes : la culture, le lien social et les mobilités.

Nous proposons également aux acteurs de ce réseau une sensibilisation et une aide au Facile À Lire et à Comprendre (FALC), avec « *Nous Aussi* », et des représentations théâtrales de notre compagnie professionnelle le « *Cercle Karré* ».



Le Conseil d'administration de l'association **Différent et Compétent**, qui accompagne des travailleurs d'Esat dans leur engagement vers « *une reconnaissance d'acquis et d'expérience* ». La remise des attestations « *Pays de la Loire* » a eu lieu le 7 novembre. Ce sont 25 nouveaux travailleurs d'Esat de l'Adapei qui sont engagés dans le dispositif.

Nous Aussi



« **Nous Aussi** » est une association d'auto-représentants, en situation de handicap intellectuel. Une équipe d'élus de l'Adapei les soutient dans leurs activités. Le 13 novembre, 4 de ses membres ont participé à l'Assemblée Générale « *Nous Aussi* », à Paris.

« *Nous Aussi* » est représentée au sein des Commissions Nantaise et de Nantes-Métropole d'accessibilité universelle (CNAU et CMAU) : participation aux ateliers experts transport TAN, avec pour objectif la sensibilisation au handicap intellectuel des 1 000 chauffeurs, aménagement du quartier Feydeau, rencontre avec le secteur culture. « *Nous Aussi* » est également membre de la CCAPH.



1 000

chauffeurs de la TAN
sensibilisés au handicap
intellectuel

Ses membres sont très impliqués dans le déploiement du FALC (Facile À Lire et à Comprendre) : travail avec le Musée des Arts pour réaliser des parcours pour les personnes en situation de handicap intellectuel et transcription de la plaquette en FALC, ainsi que certains articles de la revue « *Papillonnages* ». Et ce, sans oublier les moments conviviaux.

Séminaires des administrateurs et cadres de l'Adapei de Loire-Atlantique

En avril, ensemble, nous avons partagé les orientations de notre **Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM)**, tripartite avec l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Départemental, signé en décembre 2018. En novembre, le thème choisi était « **L'Environnement dans tous ses états** ». Le sujet, très riche, fut évoqué, développé et questionné grâce à des intervenants de grande qualité. Il a été question :

- de **Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE)**, avec François Guérin, Président des Dirigeants Responsables de l'Ouest,
- d'**environnement** avec Yannick Roudaut, Prospectiviste
- d'**écologie et économie, de liens entre le médico-social et le sanitaire a été abordé**, avec Dominique Depinoy, Directeur d'ACSANTIS (Cabinet de conseil spécialisé dans le secteur sanitaire et médico-social),
- de **transition numérique**, avec Pierre Giorgini, Président de l'Université catholique de Lille,
- d'**Économie Sociale et Solidaire**, avec Fatima Bellaredj, déléguée générale de la confédération des Scop - modèle qui n'est pas exclu si notre modèle associatif ne peut se maintenir faute d'engagement d'administrateurs,

«**L'environnement**»

au cœur de notre démarche



- de **choix et d'autodétermination des personnes handicapées**, avec Antoine Perrin, Directeur de la FEHAP,
 - de **politiques publiques**, avec Antoine Fraysse, Directeur du CREAL.
- Des ateliers de travail ont ponctué les interventions.



Papillonnages

Deux numéros sont parus. Les thèmes choisis sont au cœur de notre engagement. En juin, le numéro 50 a pour sujet « **la gouvernance** », socle de notre pouvoir d'agir dans un contexte de détournement de notre vision de l'inclusif. En décembre le numéro 51, « **le défi du quotidien** », met en lumière l'accompagnement des personnes les plus fragiles, par des familles et des professionnels qui, au quotidien, soulèvent des montagnes.



Lettre d'information

Tous les mois, la newsletter est adressée à nos 1 700 abonnés, traitant de notre actualité et celle du secteur. Pour recevoir notre lettre d'information, rendez-vous sur le site internet adapei44.fr et cliquez sur «*Inscrivez-vous à notre lettre d'information*».

Table ronde de l'Assemblée Générale de l'Adapei, juin 2019

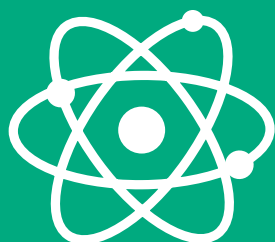
Le thème qui a réuni nos intervenants «*Agir pour ne laisser personne sans réponse*» nous a permis d'échanger sur le rôle et l'activité de notre «*Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées*» (PCPE), sur notre investissement au sein de la Réponse Accompagnée Pour Tous (RAPT) et sur l'importance, pour certaines personnes handicapées, de l'accompagnement en Foyers d'Accueils Médicalisés (ou non) et en Maisons d'Accueil Spécialisées.



Grand Débat National

Initié par le Gouvernement, à la suite des manifestations «*Gilets Jaunes*», en janvier, nous avons organisé **trois Grands Débats à Nantes, Blain et Ste-Pazanne**. Par ailleurs, nous avons proposé aux familles de participer individuellement sur le site internet national du Grand Débat, sur la base de documents mis à disposition par l'Unapei et l'Adapei, afin que des mots clés soient utilisés. Les synthèses des trois soirées ont été publiées sur le site du Grand Débat National et adressées aux députés, avec un courrier leur rappelant notre engagement et nos attentes.





Agir & progresser

en 2019

 **RAPT**
23
Projets
« d'Accompagnement
Global »

Environ
50
travailleurs engagés
**Différent
et Compétent**

+18 enfants
en Sessad

1 plateforme
TND

**Habitat
inclusif**
 **10**
Projets en cours

 **+4**
nouvelles Unités
d'Enseignement
Externalisées

**Activité
ESAT
Théâtre**
7 
travailleurs

**Amendement
Creton**
 **+10** places de
Foyer de Vie
attribuées

Ouvertures

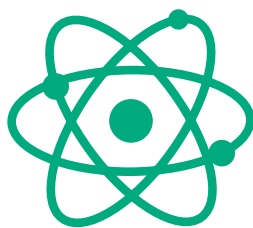
Foyer de Blain
 **42**
habitants

MAS Les Lucines
de Montbert
 **11**
habitants

FAM Les Lucines
de Montbert
 **26**
habitants
(dont 6 en Accueil de Jour)

Travaux en cours

MAS et FAM Nort-sur-Erdre
 **+9**
jeunes adultes



Agir & progresser :

L'Énergie en mouvement

Les adultes

Un projet d'envergure esatco 2020-2024

Tout au long de l'année 2019, nos 12 Esat ont travaillé sur un projet commun, associant travailleurs, professionnels et élus. Missions du secteur « *vie professionnelle* », perspectives à venir, besoins et attentes des travailleurs ont été réinterrogés. Ceci afin de permettre aux travailleurs handicapés d'exercer un travail dans un environnement protégé qui soit **mobilisant, inclusif, adapté, reconnu, responsabilisant et évolutif**. Ce travail fera l'objet d'un projet écrit, soumis au vote du Conseil d'Administration, en mai 2020.

La réflexion d'aménagement menée par la commune d'Orvault sur la zone de La Cholière a amené l'association à envisager une réflexion sur l'avenir des conditions d'accueil et d'accompagnement des travailleurs.

C'est pourquoi, un large travail de concertation a été mené. Cela a conduit des familles à s'interroger également et solliciter le Conseil d'Administration sur les différentes possibilités d'avenir pour le site de La Cholière. Nous avons organisé une réunion de mise au point et réponses à toutes les questions en novembre. A l'issue de cette réunion, où se sont mobilisés un grand nombre de familles, travailleurs et professionnels de l'Esat, il a été convenu d'engager un travail collectif, avec les volontaires travailleurs, familles et professionnels sur l'avenir du bâti de cet Esat. Le résultat est attendu pour 2020.



La Compagnie du Cercle Karré, le théâtre à l'Esat de Blain



Depuis 15 ans, une vingtaine de travailleurs se sont engagés d'abord dans une activité théâtrale, dans un objectif de détente, comme un loisir culturel mais aussi support de nombreux apprentissages car mené par un metteur en scène professionnel.

Au fil des années, cette activité a pris une place « professionnelle » et a conduit la troupe à se produire très souvent dans le département et au-delà.

Aujourd'hui, au vu de la dynamique de ce groupe et de l'épanouissement que les travailleurs y trouvent ainsi que le rayonnement de cette activité, il pourrait être opportun de transformer cet essai vers une activité reconnue comme



L'un de nos métiers d'Esat, à part entière. La réflexion se poursuivra en 2020.

Les Appels à Manifestation d'Intérêt (AMI)

Cette nouvelle forme de sollicitation des pouvoirs publics, Agence Régionale de Santé (ARS) et Conseil Départemental, présente l'avantage d'être plus souple que les Appels à Projets. Cependant, en l'absence de commission d'attribution, la démocratie participative a disparu.

Nous n'avons pas reçu de réponse positive à notre proposition à l'Appel à Manifestation ARS « transformation de l'offre médico-sociale en faveur de l'inclusion des adultes orientés en Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) ». Si notre projet proposait l'intervention d'équipes mobiles, il proposait également des « murs » pour des accueils temporaires ou séquentiels. Cela n'entraînait pas dans le champ de l'Appel à Manifestation d'Intérêt. Compte tenu de l'occupation à 100 % de nos locaux MAS, il nous était impossible de répondre de façon éthique, sans aucune construction.



La plateforme « seniors »

La mise en place de la plateforme répond à la sollicitation du Département pour la labellisation de plateformes Seniors (sans création de places) sur le Département en 2015. L'Adapei a répondu conjointement avec l'Apei Ouest 44, l'Arche Sénevé et l'APF ont rejoint le partenariat.

L'objectif de la plateforme est l'accompagnement vers la transition / retraite des travailleurs d'Esat. Les critères retenus pour les personnes accompagnées par la plateforme ont donc été définis ainsi : les travailleurs d'Esat de plus de 45 ans, demeurant sur le département de Loire-Atlantique, souhaitant diminuer leur activité et partir en retraite et ceux qui sont déjà retraités.

Le vieillissement de la population rend essentiel la mission de la plateforme et la communication accrue de cette possibilité auprès des travailleurs est également indispensable.

Aussi, afin de dynamiser son développement une coordinatrice de plateforme sera recrutée en 2020.

Ses missions seront la **création d'un réseau** de partenaires mobilisables dans tous les aspects du parcours de la personne, **la sensibilisation des acteurs de droit commun** aux attentes et besoins des personnes en situation de handicap, **la réception des demandes, l'évaluation des besoins, la mise en contact des interlocuteurs** et des partenaires et la proposition de **solutions personnalisées**.



L'Habitat inclusif



Il s'agit d'une alternative à l'habitat en foyers, au domicile familial ou seul et d'une opportunité de vivre en autonomie avec d'autres tout en étant accompagné (Loi Elan).

Il s'agit de logements, ou de chambres individuelles et de lieux collectifs, implantés dans la cité, qui permettent une vie sociale. Le financement de l'habitat et de l'accompagnement est assuré par l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH), l'Aide Personnalisée au Logement (APL) et la Prestation de Compensation du Handicap (PCH), dont une partie peut être mise en commun.

L'ARS peut également financer un animateur de vie sociale (Loi Elan).

Pionnière, avec Ker'Âge, l'Adapei de Loire-Atlantique poursuit le développement de cette forme d'habitat. La demande est forte et les créations de places de foyers deviennent rarissimes.

A ce jour, les textes réglementaires sont adaptés à un public, qui avait habituellement recours aux Foyers d'Hébergement, voire Foyers de Vie.

Il est fort possible que les textes évoluent, afin que ces formes d'habitats soient accessibles aux adultes orientés en FAM ou MAS.

Nous nous engageons dans cette évolution avec vigilance et professionnalisme.

A ce titre, nous avons, en fin d'année 2019, recruté une chargée de projet « *Habitat Inclusif* ».

Inscrit dans l'Economie Sociale et Solidaire, l'Habitat Inclusif se co-construit

en multi-partenariat avec les habitants (personnes elles-mêmes), le secteur médico-social, l'aide à domicile, l'accès aux soins, les municipalités, les promoteurs et bailleurs sociaux et les investisseurs.

Fin 2019, nous travaillons sur 10 projets en cours, qui pourraient voir le jour à horizon 2024 sur notre territoire : Machecoul, Orvault, Rezé, Nort-sur-Erdre, Nantes (plusieurs projets), Ancenis, Blain, Vallet.



Découvrez le manifeste « *Habiter ensemble, chez soi et dans la cité* », fruit de la collaboration d'un collectif inter-associatif de 9 associations pour une vision à partager : Fédération APAJH, APF France handicap, L'Arche en France, FAH Autonomie et Habitat, GIHP, SIMON DE CYRÈNE Fédération, Unafam, Unapei et Uniopss.

Mise en œuvre des 10 places de Foyer de Vie attribuées



Suite à un appel à projet datant de 2017 pour la création d'un Foyer de Vie de 10 places, destiné à des jeunes adultes (sous amendement Creton), attribué à l'association « *Œuvres de Penbron* », mais non réalisé, le Conseil Départemental nous en a confié la mise en œuvre, en fin d'année 2019. Compte tenu du nombre de jeunes sous amendement Creton, cette ouverture sera la bienvenue. Les équipes sont au travail pour mettre en œuvre ce projet dès que possible.



Un partenariat en faveur des aînés

Nous avons signé une convention de partenariat avec l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) de Rezé

qui se concrétisera par deux places réservées et un contrat d'entretien des espaces verts et des locaux, ainsi que l'ouverture d'un salon thé, par les travailleurs de l'Esat de Rezé.

Les jeunes de moins de 20 ans

Les tout-petits

La Plateforme TND

Dans le cadre de la Stratégie Nationale pour l'Autisme au sein des Troubles du Neuro-Développement 2018-2022 et conformément à l'objectif opérationnel du Projet Régional de Santé « *Favoriser l'accès précoce au dépistage, au diagnostic et structurer l'annonce à tous les âges de la vie* », l'ARS a lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt visant à la création de plateformes d'orientation et de coordination dans le cadre du parcours de bilan et d'interventions précoces pour les enfants avec des troubles du neuro-développement.

Nous y avons répondu, en partenariat avec le CHU de Nantes (Pr Bonnot, Chef de service pédopsychiatrie), et avons ouvert début décembre. Le rôle de cette plateforme est de **fluidifier le parcours de repérage, de diagnostic et d'interventions précoces des enfants** de moins de 7 ans, en coordination étroite avec les médecins généralistes et pédiatres, les équipes des Centres d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP), Centres Médico-Psychologiques (CMP) et Centres Médico-Psycho-Pédagogiques (CMPP), des Sessad très Précoces et les intervenants libéraux.

Nous y avons répondu, notamment parce que l'Adapei de Loire-Atlantique propose 17 places Sessad très Précoce Autisme destinées aux enfants âgés de 12 à 30 mois (3 à Blain et 14 en Agglomération nantaise). L'équipe, composée de professionnels qualifiés et formés à l'intervention très précoce l'« *Early Start Denver Model* » et/ou « *Thérapie d'Echanges et de Développement* », propose 5 à 10 séances hebdomadaires par enfant. Le temps indirect permet la coordination, l'élaboration des outils et contenus individualisés. Les enfants peuvent y rester 2 ans.



La Convention Petite Enfance

Nous avons signé une convention « *Petite enfance* » avec la Mairie de St-Herblain et l'Agence Régionale de Santé. Il s'agit de mise à disposition de temps dédiés par des professionnels des établissements médico-

sociaux au sein des dispositifs petite enfance de la ville et de quelques places réservées en crèche. Cette convention s'inscrit dans la dynamique inclusive de l'accompagnement dédié au sein des services de droit commun.

Les élèves

Les ouvertures des Unités d'Enseignement Externalisées (UEE) se poursuivent. Les UEE s'adressent aux enfants qui ont une notification MDPH, vers un IME, dont l'activité éducative, scolaire et thérapeutique, sont externalisées dans une école. D'un point de vue pratique, les enfants vont tous les jours à l'école, mais cette externalisation ne crée aucune nouvelle place au sein de l'IME.

En 2019, nous avons ouvert **deux classes Primaires**, l'une à l'école Gustave Roch à Nantes et la seconde à l'école du Joli Mai à St-Herblain.

Une classe Collège au collège Pierre Abélard de Vallet et une **classe Lycée** au lycée Agricole Maison Familiale Rurale (MFR) de Carquefou ont vu le jour. Nous sommes toujours en recherche d'un collège en agglomération nantaise pour accueillir une 2^e classe collège externalisée.


Ces ouvertures ne seraient pas possibles sans le soutien de nos partenaires : Education Nationale, Mairies et Maisons Familiales Rurales.

Nous devrions pouvoir ouvrir 4 nouvelles classes d'ici 2022 avec la Mairie de Nantes. L'enjeu est notre collaboration avec l'Education Nationale, ceci afin que le nombre d'enseignants soit suffisant pour assurer à la fois la scolarisation dans les écoles (UEE) et dans les IME (UE). Le Conseil d'Administration s'y est engagé, au risque de ne pas pouvoir ouvrir les UEE.

Dans le cadre de la transformation de l'offre et de notre importante liste d'attente d'enfants ayant une notification Sessad, un crédit pour accompagner 18 enfants de plus nous a été accordé par l'ARS, fin décembre, pour 3 ans.



+18
places en Sessad

 **4**
nouvelles Unités
d'Enseignement
Externalisées

La Réponse Accompagnée Pour Tous (RAPT)

C'est une réponse individualisée à chaque personne dont la situation le nécessite. « Cette réponse devant lui permettre de s'inscrire dans un parcours de santé, au sens de l'OMS, conforme à son projet de vie » (rapport Piveteau). C'est l'enjeu des dispositifs « RAPT » déployés sur les départements. Dans les faits, cette démarche repose sur le passage d'une politique de l'offre (création de places) à une politique de la demande (la réponse accompagnée).

L'Adapei contribue activement à la RAPT, en Loire-Atlantique avec, en 2019, la participation à **48 Groupes Opérationnels de Synthèse (GOS)**, la signature de **23 Projets « d'Accompagnement Global » (PAG)** et la création de 3 accueils à temps plein, de 1 accueil à temps partiel, de 4 accueils en sureffectif partagés avec les CMP et Hôpitaux de jour, et de 6 accueils partagés avec un autre dispositif médico-social (Sessad, IME, Aide Sociale à l'Enfance (ASE)).

Un dispositif « RAPT Pôle hébergement » a été développé par l'Association, afin d'accompagner, de manière partielle et non pérenne, jusqu'à 24h/24. Un financement particulier est prévu pour ce dispositif. Celui-ci concerne des jeunes de 4 à 11 ans de profil « Trouble du Spectre de l'Autisme » et/ou avec de multi pathologies identifiées par la MDPH dans le cadre d'un Projet Global d'Accompagnement en lien avec une rupture de parcours. C'est un fonctionnement en file active de 4 places.



Le bâti

Les inaugurations

Le 22 novembre, nous avons inauguré le **service d'accueil et d'hébergement de Blain**, mixant accueils de jour et 18 espaces privés, permettant à chacun d'être autonome sans être isolé.

C'est une belle réussite architecturale.

L'Unité d'Enseignement Externalisée a été inaugurée le 6 juin 2019, permettant l'accueil de 8 enfants depuis avril 2019 au sein de l'école élémentaire Gustave Roch (Nantes), qui accueille environ 150 élèves.

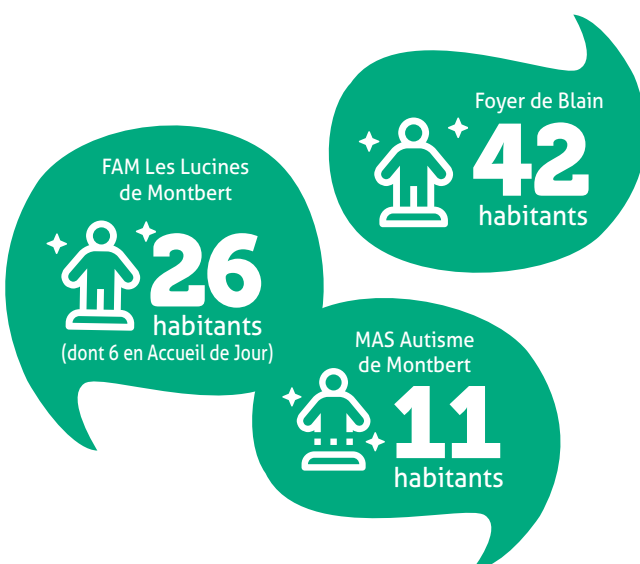
Elle permet à ces enfants de fréquenter l'école, tout en bénéficiant du soutien spécialisé dont ils ont besoin : locaux et environnement adaptés, accompagnement permanent par une équipe médico-sociale pluridisciplinaire et un(e) enseignant(e) spécialisé(e).

Inauguration des logements de Blain



Les ouvertures

Le **Foyer de Blain** avait accueilli ses habitants dès janvier 2019 et 42 enfants, adolescents et jeunes adultes ont pris possession du **tout nouvel IME de Blain**, en novembre, établissement totalement reconstruit et parfaitement adapté aux accompagnements spécifiques des jeunes. Les 26 habitants du FAM « *les Lucines* », ainsi que les 11 nouveaux habitants (création dans le cadre du 3^e plan Autisme) de la MAS Autisme ont emménagé le 5 septembre dans **leurs nouvelles maisons à Montbert**.



Les travaux en cours

9 jeunes adultes attendent avec impatience l'ouverture de leur habitat MAS et FAM de Nort-sur-Erdre. Ils sont accompagnés sur le site de l'hôpital de Blain en attendant de pouvoir déménager dans ces nouveaux espaces. En 2014, l'Adapei avait pris la décision de reconstruire le bâtiment « *Espaces verts* » de l'Esat de Blain. Les équipes de travailleurs et moniteurs ont réfléchi et posé des hypothèses afin de créer un pôle d'activités plus important en un seul lieu, améliorant sa visibilité sur la commune, et permettant d'être en proximité du bâtiment principal de l'Esat. Ainsi seule, la restauration est maintenue en centre-ville. Ils ont conçu un projet sur mesure en termes d'espaces, d'accessibilité et de stationnement. La construction a commencé.

Le projet de déménagement de l'IME St-Hilaire, à Ste-Pazanne est en cours d'étude, avec l'objectif d'en faire un Dispositif d'Accompagnement Médico-Educatif (DAME). Celui-ci conjugue réponses aux besoins et attentes des enfants selon plusieurs modalités temporelles, éducatives, scolaires et thérapeutiques, en s'appuyant sur les services de droit commun, notamment avec l'Education Nationale et la Municipalité.

Nous avons pris la décision d'aménager le site des Colibris à Orvault, actuellement occupé en partie par le Foyer de Vie Jules Verne et par les anciens bâtiments de l'IME La Baronnière, non utilisés depuis l'installation des jeunes dans les IME d'Ar Mor et Ile de Nantes. Il s'agira de construire un nouveau Foyer de Vie pour des adultes actuellement au Foyer de Vie St-Donatien, au sein d'un petit collectif de logements dont certains seront de l'Habitat Inclusif.

D'autres chantiers sont amenés à voir le jour au fil des déploiements des projets d'habitats inclusifs sur l'ensemble du territoire de l'Adapei.





Faire & accompagner

en 2019



+29
salariés
en CDI

20
évaluations
internes



93%
Index égalité
hommes/femmes



+ de 20
PERSE actualisés
(Projets Etablissements/Services)



9 audits
Circuit du médicament

32
projets
informatiques

+14
aides
Soignants

306
stagiaires

33 452
heures de formation

Baromètre social

82%

se sentent en cohérence
avec les valeurs
de l'Association

82%

des professionnels
se déclarent satisfaits
(+2% vs 2017)

55

jours de congés
donnés
(Fonds de solidarité/salariés)



Faire & accompagner :

L'Énergie au quotidien

La qualité professionnelle, toujours...

Au 31 décembre 2019 l'Association comptait 1 682 salariés dont 1 480 en CDI (contrat à durée indéterminée) soit + 29 salariés en CDI.

Les effectifs en CDI progressent donc de 2% et cette augmentation concerne essentiellement les professionnels occupant une fonction « *éducative et technique* » (+16) ou soignante (+14).

Les Contrats à Durée Déterminée au 31 décembre représentent 12 % de l'effectif total. Ils s'expliquent pour leur très grande majorité par les besoins de remplacement des professionnels en CDI, absents pour congés payés, maladie, maternité, ...

Les femmes continuent à représenter plus de 70 % des effectifs en CDI (70,5 %). Avec une note de 93 sur 100 dans le cadre de « *l'index égalité entre les hommes et les femmes* », l'Adapei confirme son engagement en faveur de l'égalité hommes/femmes.

En « *équivalent temps plein* » les effectifs en CDI au 31 décembre représentent 1319 salariés (1495 quand on intègre les Contrats à Durée Déterminée).

Les professionnels de l'Association sont de façon très majoritaire des professionnels éducatifs et soignants en contact direct avec les personnes accompagnées.

Pour ce qui est des professionnels éducatifs et techniques en CDI, **les Aides Médico-Psychologiques (AMP)/les Accompagnants Éducatifs et Sociaux (AES) sont les plus nombreux (280 salariés)** et leur nombre augmente par rapport à 2018.

Viennent ensuite :

- **les moniteurs d'ateliers** (164 salariés) dont les effectifs là aussi augmentent,
 - **les éducateurs spécialisés** (121 salariés),
 - **les moniteurs éducateurs** (119 salariés),
- On note également une augmentation du nombre d'aides soignants en CDI (+14). Le nombre de surveillants de nuit demeure stable après une augmentation en 2018 suite à la suppression des « *nuits en chambre de veille* ». Le nombre de cadres, reste quant à lui, stable.

Chaque Directeur de Territoire s'est vu confier une responsabilité transversale afin de couvrir l'ensemble des enjeux majeurs du développement de l'Association :

la scolarisation, l'accès à la santé, la Réponse Accompagnée Pour Tous, l'insertion dans la vie sociale, le projet socio-éducatif, l'Habitat Inclusif, le renforcement des partenariats avec le secteur de la santé, l'inclusion, la transition numérique, les passerelles « *IME/ Esat* », la qualité et la Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE). Les responsables d'établissements auront également des missions transversales.

En vue du départ en retraite du Directeur Général, il est apparu nécessaire de le seconder par un Directeur Général Adjoint qui a donc été recruté en mars 2019. Il s'agit, outre de se préparer aux défis de demain, d'expérimenter cette fonction avant de la valider définitivement au départ du Directeur Général. La démarche Qualité, les achats, le suivi et le développement de la démarche RSE, sont directement confiés au Directeur Général Adjoint.



Le Baromètre social

6^e Edition, proposé tous les 2 ans, le baromètre social permet, depuis 10 ans, aux salariés de s'exprimer sur leur travail et à l'Association de mesurer son climat social. Cette évaluation régulière permet de proposer des plans d'actions en vue d'une amélioration de la qualité de vie au travail et de nos accompagnements.

Il est mis en œuvre par un comité de pilotage paritaire accompagné par un tiers de confiance, expert. Tous les salariés ayant 2 mois d'ancienneté peuvent y participer.

En 2019, plus de 900 salariés se sont saisis de ce mode d'expression, complémentaire aux différents outils et dispositifs existants dans le fonctionnement au quotidien des établissements et services.

Que pouvons-nous retenir de cette édition 2019 ?

- **82 % des professionnels se déclarent satisfaits ou très satisfaits ;** un pourcentage élevé qui progresse encore par rapport à 2017 (+2 points). On constate une forte corrélation de la qualité de vie au travail avec cette satisfaction générale et 70 % considèrent que la qualité de vie au travail s'est améliorée ou est restée stable, contre 68 % en 2017.
- **82 % des professionnels apprécient de travailler à l'Adapei.**
- **82 % se sentent en cohérence avec les valeurs de l'Association inscrites dans le Projet Associatif.**
- 80 % déclarent bien connaître les objectifs de l'Association, démontrant une meilleure connaissance des Orientations Associatives.
- L'équilibre vie privée/vie professionnelle s'est beaucoup amélioré en 10 ans. Pour 89 % des professionnels, la qualité du climat de travail favorise la qualité de service envers les personnes accompagnées. **95 % disent être impliqués dans ce travail.**
- Les indicateurs concernant la place des personnes accompagnées continuent de progresser.
- La coopération au sein des territoires est à améliorer, tout comme les échanges entre les secteurs de l'Association et les professionnels attendent de leur hiérarchie plus de retours réguliers sur leur travail.

L'analyse de l'évolution des réponses depuis 2009 permet d'avoir une visibilité des améliorations qui ont été apportées tout au long de ces années et qui se traduisent par une évolution positive des taux de satisfaction. Les résultats sont publiés dans un « *Info Express* » Hors-Série, diffusé à l'ensemble des professionnels de l'Association.



82%

des professionnels se déclarent satisfaits



82%

se sentent en cohérence avec les valeurs de l'Association



Absences rémunérées pour enfants malades

Un accord d'entreprise à durée déterminée a institué en 2017 la possibilité pour les salariés ayant un enfant de moins de 14 ans, malade ou accidenté, de bénéficier d'une autorisation d'absence rémunérée. La direction de l'Association a décidé de

maintenir ce dispositif dont l'objet est de permettre aux salariés d'organiser sans délai et dans les meilleures conditions possibles, la prise en charge de leur enfant. Un nouvel accord d'entreprise a donc été soumis à la signature des organisations syndicales.



Mise en œuvre de la réforme de la formation professionnelle

La réforme de la formation professionnelle et de l'apprentissage intervenue à l'automne 2018 est entrée en application

le 1^{er} janvier 2019 avec les modifications qu'il a fallu intégrer dès le plan de développement des compétences 2019.

Plusieurs dispositifs de formation ont été supprimés ou modifiés par la loi du 5 septembre pour « la liberté de choisir son avenir professionnel ».

Politique de développement des compétences :

L'investissement financier en faveur des actions de développement des compétences des professionnels de l'Association demeure élevé et l'Association a continué en 2019 à verser une contribution volontaire auprès de son OPCO qui va au-delà des obligations conventionnelles.

À cette première source de financement se sont ajoutés des financements supplémentaires et volontaires (budget d'établissement, crédit non reconductible, appels à projet, ...).

Ceci a permis de maintenir un volume d'heures de formation élevé : **33 452 heures de formation ont été réalisées durant l'année 2019.**

Les formations individuelles (167 actions) et collectives (188 actions) sont la traduction opérationnelle des objectifs retenus par l'association. La formation doit en effet donc :

- **Permettre de faire évoluer** (augmenter, enrichir, adapter, transformer) **les compétences des professionnels** afin de leur permettre de **s'adapter aux évolutions des publics pris en charge**, des politiques publiques, de l'environnement des établissements, ... avec un objectif final : la qualité de l'accompagnement des personnes handicapées.

- **Assurer l'employabilité des professionnels.** Un management socialement responsable doit en effet se refléter dans plusieurs pratiques RH



telles que l'employabilité des professionnels et donc la gestion de leurs compétences, qui repose notamment, mais pas exclusivement, sur leur formation professionnelle continue.

Alors que la nécessité de maintenir et développer l'employabilité est souvent présentée comme de la responsabilité première du salarié, l'Association considère qu'il s'agit là d'une responsabilité partagée. Dans ce cadre

- **Accompagner le changement.**

Durant l'année 2019, l'Association dans le cadre de sa politique de développement des compétences a continué à :

- **Mobiliser les compétences internes** existantes pour **organiser de nouvelles actions de formation continue** à destination des professionnels et ainsi reconnaître et **valoriser la technicité/l'expertise** acquise par des professionnels dans leur domaine de compétences ;
- **Développer de nouveaux modes d'acquisition des compétences.** Face au développement de nouveaux formats de formation, le stage avec son unité de temps, de lieu et d'action ne doit plus être aujourd'hui le seul cadre de référence pédagogique. Il conviendra donc de développer le recours à de nouveaux modes d'acquisition des compétences.

La commission d'admissibilité des adultes

L'ensemble des commissions d'admissions des adultes ont évolué en commissions « *d'admissibilités* » pour tous les établissements et services. Les Présidents de sections s'organisent entre eux pour assurer la présence d'au moins l'un d'entre eux. Ainsi, c'est l'ensemble des possibles qui sont étudiés, bien entendu en tenant compte des besoins et souhaits des personnes/familles. Afin de pouvoir répondre à la **nécessaire fluidité des parcours**, sont ainsi étudiées les demandes sur un plus long terme, c'est-à-dire au-delà de la « *place libre* », pour être plus réactifs.

Nous disposons dorénavant d'un outil commun (MDPH) à toutes les associations gestionnaires, « *Via Trajectoire* ». Il a l'avantage d'être global regroupant l'ensemble des demandes (mais l'outil est déjà dépassé, compte tenu de la transformation de l'offre). Ainsi, les notifications MDPH sont plus étendues (exemple sur la même notification figurent « *Accueil de Jour* », « *Internat* » et « *Accueil Temporaire* » et parfois des doubles notifications cohabitent comme « *FDV/FAM* » ou « *MAS/FAM* ») ce dont ne tient pas compte le logiciel qui n'accepte qu'une notification ciblée.

La révision des règlements de fonctionnement des établissements et services

La trame générale des règlements de fonctionnement de nos services et établissements datait de 2009. **Il était urgent de la revisiter.** Un travail important, réunissant professionnels et administrateurs, conduit par le service qualité de l'Adapei, a été engagé sur toute l'année.

Les règlements de fonctionnement sont certes le cadre de l'accueil, mais ils portent aussi notre vision de l'accompagnement. Ce travail a été particulièrement suivi par les membres du bureau de l'Adapei qui ont largement participé à l'écriture et au choix des mots, **puis il a été validé par le Conseil d'Administration.**

L'actualisation de l'organisation de la Cellule de Veille

La Cellule de Veille est une instance associative. **Elle s'inscrit dans notre Démarche Qualité.** Elle a pour mission d'assurer la collecte, le traitement et le suivi des insatisfactions à propos de l'accompagnement proposé par l'Adapei de Loire-Atlantique. Toute personne/famille, qui n'a pas reçu une réponse suffisante à ses insatisfactions, par le responsable de l'établissement/service,

le président de section, la présidence ou le Directeur Général, peuvent solliciter. Composée de professionnels et d'administrateurs, extérieures à la situation du conflit, elle tente de renouer le dialogue, **aider à la concertation.** Une plaquette d'informations sera actualisée et diffusée en 2020. Cette année, la cellule de veille n'a pas été sollicitée.



La qualité au service des personnes accompagnées

Au-delà d'une réponse à une obligation réglementaire, l'Adapei a su développer et déployer une culture qualité au sein de tous ses établissements et services.

Des outils ont été formalisés et développés par l'Association : référentiel d'évaluation interne, trame du Projet d'Établissement RSE (PERSE), modèle de Plan d'action d'Amélioration de la Qualité (PAQ).

Les **projets d'établissements** ont été travaillés, en lien avec le service qualité qui intervient en soutien si nécessaire :

- **Secteur Habitat** : le centre multi accueil Vallet, la MAS Bouguenais, le SAHA de Blain, le SAHA d'Ancenis, les établissements et service du CHAN'T, le FDV Haute Mitrie,
- **Secteur Vie Professionnelle** : démarré à l'automne 2018, le projet esatco regroupe les 12 Esat, les Saesat gérées par les Esat et APICS. Des groupes de travail ont réuni professionnels des établissements et services et les cadres, pour un travail de réflexion dans un projet fédérateur. Le **PERSE esatco** est composé d'un **tronc commun**, de **fiches actions communes**, des **fiches d'identité** par établissements et des **fiches actions spécifiques des établissements**.

Le dispositif « **Passerelle Pour l'emploi** » a également actualisé son PERSE. Ces projets seront validés lors de leurs passages en CA courant 2020.

20 évaluations internes ont été réalisées en 2019 et coordonnées par le service qualité. L'année 2019 a été l'occasion de tester de nouveaux modèles : évaluation sur une journée, en plusieurs groupes de professionnels en évaluations « *croisées* » :

- **Secteur Enfance** : IME Ancenis, CAFS Ancenis, IME Châteaubriant
- **Secteur Habitat** : FDV Jules Verne, FDV St-Donatien.
- **Secteur Vie Professionnelle** : Entre janvier et février 2019, **les évaluations internes de l'ensemble des Esat ont été menées** (sauf Thouaré et Passerelle, pour lesquels l'évaluation avait eu lieu en 2018), sous la forme originale d'une journée d'évaluation avec 4 animateurs et 2 Esat simultanément. Les échanges de pratiques ont été nombreux.

En 2019, 9 établissements ont été audités sur leur **circuit du médicament** par le service Qualité ; ce qui porte à 36 le nombre total d'établissements depuis le lancement de la démarche en 2015.

- **Secteur Enfance** : IME Châteaubriant, IME Les Sorinières (internat), IME St-Hilaire, IME Vallet (internat et externat), IME Ancenis
- **Secteur Habitat** : MAS Montbert, FAH Blain, FAH Chéméré, FAH Legé.



La transformation numérique au service de l'Association et des personnes accompagnées

L'année 2019 a été celle d'un nouveau départ pour la Direction des Systèmes d'Information avec une **restructuration en direction autonome et la réalisation d'un nouveau Schéma Directeur des Systèmes d'Informations « horizon 2023 »**. Ce dernier a permis d'identifier 32 projets informatiques ou organisationnels dont la finalité est **d'améliorer l'accompagnement des personnes** que nous accueillons dans nos établissements. Parmi ces projets, la Direction des Systèmes d'Information (DSI) s'est donnée l'ambition d'être avant-gardiste et innovante en incluant des technologies très récentes dans ses projets, notamment en « *robotisant* » certaines saisies et en apportant de nouveaux progiciels (PeopleDoc, portail RH, Imago Planning).



La transformation numérique passe donc à une vitesse supérieure et les chantiers de l'Association dans les prochaines années sont colossaux.

Ce programme est aussi ambitieux qu'inévitable pour moderniser nos outils et pérenniser par la même occasion l'efficience gestionnaire.



32

projets informatiques
ou organisationnels



Innover & anticiper

en 2019

100
"Duodays"

Emploi et
handicap : et si on
commençait par
un duo ?

20
"Tandems"
Faire connaître
les métiers esatco

ETTIC

479

contrats avec

11 établissements

(de octobre à décembre)

Les activités physiques et sportives

se développent
et contribuent largement au bien-être
et à la santé des personnes accompagnées



La culture

est présente et s'exprime à l'Adapei





Innover & anticiper :

L'Énergie créatrice

« Vis ma vie »

Un « **Duo Day** » remarquable : ce temps fort de l'année, porté par le Secrétariat d'Etat aux personnes handicapées, a donné lieu à **100 journées extraordinaires** ! Ainsi, 100 travailleurs d'Esat ont pu passer une journée en situation de travail à l'extérieur de l'Esat, en entreprises, avec un salarié « tuteur » le temps d'une journée d'échanges très riches et de découvertes d'autres métiers.

L'opération « **Tandem** » : Accueillir les salariés des entreprises dans nos établissements et faire connaître nos métiers esatco !

A l'occasion de la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (entre le 18 et le 24 novembre), nous avons proposé à un travailleur en situation de handicap de faire découvrir son métier à un salarié d'une entreprise ligérienne, client ou non d'un Esat. Plusieurs dizaines de salariés des entreprises locales ont travaillé une journée en Esat. Une idée originale qui a fait mouche.



La constitution d'un Groupe de Réflexion Ethique

Cette année, avant un lancement prévu fin 2020, nous avons travaillé à la constitution de ce groupe, piloté par le service qualité. La Direction Générale

et la Présidence sont membres de droit. Les membres, élus de l'association et professionnels, seront nommés en 2020, sur appel à candidatures.



Des échanges et une réflexion soutenue à propos du Bénévolat

Durant le 4^e trimestre 2019, la Présidente et le Directeur Général sont allés à la rencontre des familles et des professionnels qui ont répondu à l'invitation d'une soirée d'échanges autour du bénévolat au bénéfice des personnes accompagnées et du



bénévolat des personnes accompagnées. 6 soirées ont été proposées. Puis, un groupe de travail composé d'administrateurs et de professionnels s'est engagé pour proposer une **Charte du Bénévolat Adapei de Loire-Atlantique, avec son livret d'usage pratique**, qui seront soumis au vote d'un CA en 2020. **Nous avons noté, lors de ces rencontres, que de nombreuses actions de bénévolat existent déjà au sein de l'Adapei, mais qu'elles n'étaient ni connues, ni valorisées, ni suffisamment encadrées pour permettre une reconnaissance et une diffusion large.** Nous tenons ici à rappeler que le bénévolat est libre, non contractuel et ne remplace jamais un accompagnement professionnel. Il est au service des projets de la personne handicapée.

La création d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif « ETTIC », intérim du secteur médico-social

Compte tenu de la difficulté de recrutement et de l'importance des remplacements, son objectif est de **permettre aux responsables d'établissements de recruter plus facilement et rapidement des salariés pour effectuer les remplacements et transformer certains Contrats à Durée Déterminée en Contrats à Durée Indéterminée.**

A l'Adapei de Loire-Atlantique, 11 000 contrats de travail sont signés par an, pour 1 000 personnes remplaçantes (CDD). Au-delà de ce travail très important de rédaction et suivi des contrats de travail, il n'existe pas de lieu ressource spécialisé, avec un contrôle qualité, qui permette facilement aux responsables d'établissements d'identifier des salariés disponibles rapidement et qui permettent aux salariés en recherche de se faire connaître de façon ciblée.



Un financement Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) a été obtenu pour l'étude de ce projet. La SCIC ETTIC, coopérative de travail temporaire est dédiée au secteur social et médico-social. Les membres fondateurs sont : Adapei de Loire-Atlantique, APAJH 44, ADT 44, LINKIA, Adapei de Maine et Loire, Adapei de Mayenne et ApeiOuest44.

Cette nouvelle structure doit faciliter la gestion des besoins de remplacements de professionnels des établissements et services des associations, mais aussi proposer aux professionnels un statut globalement plus avantageux que le statut de salarié en CDD. A terme, toutes les offres d'emplois des 7 associations seront diffusées sur une seule plateforme dédiée. Son objectif est de

dynamiser l'emploi dans le secteur, par la mise en relation entre les candidats et les recruteurs. L'Assemblée Générale de constitution de la SCIC ETTIC s'est tenu le 5 juillet. Le collège des 7 fondateurs détient 50 % des voix, l'Adapei en a donc 7 %. Ce dispositif a été présenté aux écoles de formation et à l'ARS. La mise en œuvre progressive de son activité a démarré fin 2019.

La SCIC Saprena



La SCIC Saprena (Entreprise Adaptée) s'est lancée en 2019 dans l'expérimentation du dispositif « CDD Tremplin », avec la signature en février de son premier CDD lors de la visite de la ministre du travail Madame Muriel Pénicaud.

Mi-2019, la SCIC s'est dotée de l'outil de communication interne « Steeple » qui a lancé la structuration de la digitalisation de l'entreprise. La Saprena compte 397 salariés et l'année 2019 concrétise une très bonne année économique avec une croissance de 13 % du chiffre d'affaires. Enfin, l'année s'est clôturée avec l'élection du CSE, 11 titulaires et 11 suppléants.



La culture

La culture est présente et s'exprime à l'Adapei. Nous pouvons citer le Concert Solidaire, répétition publique avec les jeunes de l'IME Ar Mor, le spectacle dansé, « Parenthèse », avec les adultes de la Résidence Sévria, le « Projet Graff » avec les habitants du foyer d'Ancenis, l'exposition d'Art Brut, « Obsolescence », au Lieu Unique, d'artistes de foyers de l'Adapei, parmi d'autres artistes et la création du spectacle et du clip « 6% » par la compagnie du Cercle Karré et leur participation au Festival « Regards Croisés » de Saint-Malo.

Le Sport

De plus en plus, les activités physiques et sportives se développent et contribuent largement au bien-être et à la santé des personnes accompagnées. Les professeurs d'éducation physique adaptée sont de plus en plus présents sur les différents sites. L'association sportive Adapei Ad'APA en cours de concrétisation, a pour objectif d'accompagner l'activité physique et la pratique sportive par une équipe mobile qui pourra venir en appui des établissements ne disposant pas de compétences spécifiques actuellement. Ad'APA est affiliée à la Fédération Française du Sport Adapté.

Pour lire nos sigles

AAH	Allocation aux Adultes Handicapés
ADJ	Accueil De Jour
AESH	Accompagnants des Élèves en Situation de Handicap
AMI	Appel à Manifestation d'Intérêt
APAJH	Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés
Apic's	Agir pour l'insertion citoyenne et solidaire
APL	Aide Personnalisée au Logement
ARS	Agences Régionales de Santé
ASE	Aide Sociale à l'Enfance
CAFS	Centre d'Accueil Familial Spécialisé
CAMSP	Centre d'Action Médico-Sociale Précoce
CCAPH	Commissions Communales d'Accessibilité des Personnes Handicapées
CDAPH	Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées
CESER	Conseil Économique et Social Environnemental Régional
CMAU	Commission Métropolitaine de l'Accessibilité Universelle
CMDCA	Conseil Départemental Métropolitain de la Citoyenneté et de l'Autonomie
CMP	Centre Médico-Psychologique
CMPP	Centre Médico-Psycho-Pédagogique
CNAU	Conseil Nantais de l'Accessibilité Universelle
COMEX	Comité Exécutif
COPIL	Comité de Pilotage
CPOM	contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
CRSA	Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie
CSSCT	Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail
CVS	Conseil de la Vie Sociale
DAME	Dispositif d'Accompagnement Médico-Educatif
DIAPSAH	Dispositif d'Appui Professionnel et Social des Apprentis Handicapés
DLA	Dispositif Local d'Accompagnement
DLA	Dispositif Local d'Accompagnement
DSI	Directeur des Systèmes d'Information
EA	Entreprise Adaptée
EHPAD	Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes
ESAT	Établissement et Service d'Aide par le Travail
ESMS	Établissement et Service Médico-Social
ETTIC	Plateforme d'emploi du secteur sanitaire, social, médico-social et du service à la personne en Pays de la Loire
FAH	Foyer d'Accueil et d'Hébergement
FALC	Facile À Lire et à Comprendre
FAM	Foyer d'Accueil Médicalisé
FDV	Foyer de vie
IME	Institut Médico-Éducatif
Logeacs	Logements Accompagnés
MAS	Maison d'Accueil Spécialisée
MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées
MFR	Maison familiale rurale
PAQ	Plan d'Assurance Qualité
PCH	Prestation de Compensation du Handicap
PCPE	Pôles de Compétences et de Prestations Externalisées
SAESAT	Section Annexe à l'Ésat
SASP	Service d'Accompagnement et de Soutien à la Parentalité
SAVS	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
SCIC	Société Coopérative d'Intérêt Collectif
SEMITAN	Société d'Économie Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Nantaise
SESSAD	Service d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile
TND	Troubles du Neuro-Développement
UDAF	Union Départementale des Associations de Familles
UDES	Union Des Employeurs de l'économie Sociale et solidaire
UEE	Unité d'Enseignement Externalisée
ULIS	Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire
USAH	Unité Spécifique d'Accueil et d'Hébergement

Merci aux élus de l'Association !



Conseil d'administration 2019 : Sophie Biette (Présidente), Dominique Moreau (Président Adjoint), Florence Parois (Secrétaire, Représentante du Secteur Enfance), Martine Douillard (Trésorière), Michel Leroy (Trésorier Adjoint, Président de la Section Blain/Nort-sur-Erdre), René Reculeau (Président de la Section Basse Loire), Patricia Guyot (Présidente de la Section Châteaubriant), Joseph Brisson (Président de la Section Grand-Lieu/Pays de Retz), Noël Delaunay (Président de la Section Pays d'Ancenis), Isabelle Guichard (Présidente de la Section Vignoble/Sud Loire), Caroline Ancé-Ferrière (Représentante du Secteur Adulte travail/

hébergement Nord), Guy-Luc Fradin (Représentant du Secteur Adulte travail/hébergement Sud), François-Xavier Rousseau (Représentant du Secteur Adulte accueil spécialisé), Françoise Jan (Représentante de l'Unapei Pays de la Loire), Jean-Louis Bellia (Président de la Section Nantes), Loïc Boënnec (Section Vignoble/Sud Loire), Ginette Guihard (Section Châteaubriant), Philippe Guiet (Section Pays d'Ancenis), Véronique Lascostes (Section Vignoble/Sud Loire), Pierrick Le Corre (Section Basse Loire), Dominique Lethiec (Section Blain/Nort-sur-Erdre), Sylvie Malfi (Section Basse Loire), Gilles Ménard (Section Basse Loire), Daniel Proux (Section Grand-Lieu/Pays de Retz), Claudette Stefani (Section Basse Loire), Andrée Boussaroque Richard (Section Nantes), Micheline Eveno (Section Blain/Nort-sur-Erdre), Betty Lheriaud (Section Pays d'Ancenis), Didier Toulza (Représentant de l'ATIMP).

Section Pays d'Ancenis

Yves Marlat, Jannick Lemasson, Gilbert Neveu, Rémi Cornualle, Hélène Merel, Marie-Louise Bu, Philippe Guiet, Christine Nicolas, Noël Delaunay, Noël Auneau, Jean-Yves Reneleau, Muriel Diepdale, Michel Eberhardt

Section Basse Loire

Isabelle Barbeau, Marie-Antoinette Cheruy, Jeannick Chevallier, Eric Conquer, Clothilde Damerose, Maurice Defois, Philippe Douscelin, Fabrice Fiala, Christian Gatard, Maryse Jouy, Geneviève Helias, Denis Huet, Roger Laurent, Pierrick Le Corre, Sylvie Malfi, Gilles Menard, Laurent Ourtiga, Marie-Christine Pommeraud, René Reculeau, Claude Stefani, Claudette Stefani, Xavier Tirilly

Section Blain/Nort-sur-Erdre

Michel Leroy, Catherine Leclair, Martine Guenanten, Marie-Pierre Gendron, Micheline Eveno, Dominique Lethiec, Colette Riviere, Célia Lebecq, Peggy Monello, Catherine Oulay, Josette Seroux, Patrice Le Blais, Guylène Chauvel, Diego Dallibert, Valérie Dallibert, Annick Bretecher

Section Châteaubriant

Boisseau Jean-Claude, Boisseau Maryvonne, Geneviève Cornet, Marie Ferron, Marie-France Fleury, Myriam Rabanne, Simone Giteau, Ginette Guihard, Patricia Guyot, Patricia Ruffenach, Lucie Urvoy

Section Grand-lieu/Pays de Retz

Joseph Brisson, Guy-Luc Brisson, Bernard Bourriau, Pascal Grosmesnil, Martine Ferton, Marinette Sauvaget, Isabelle Pinson, Jeanine Airaud, Thérèse Batard, Patrick Deniaud, Daniel Proux, Jacqueline Garcion, Véronique N'douassi, Emile Marchand, Anne Marcha Nd, Jean-Raymond Benay, Cécile Couilleau, Philippe Renaudineau, Bertrand Ménager

Section Nantes

Florence Parois, Guy Breheret, Gwenola Borsatti, Andrée Boussaroque-Richard, François-Xavier Rousseau, Marc Joguet, Jean-Louis Bellia, Michèle James Moreul, Monique Guillotin, Françoise Belin, Josiane Mercier, Carine Martin, Caroline Ancé-Ferrière

Section Vignoble/Sud Loire

Isabelle Guichard, Catherine Leray, Anne-Marie Torun, Elisabeth Bonneau, Louis Piron, Marc Richer, Catherine Pichaud, André Pouplin, Loïc Boënnec, Louis Baudry, Yves Rougeaux, Josianne Mallet, Martine Douillard

Les activités soutenues par l'Opération Brioches en 2019

Balnéo à Calicéo, Réveil Musculaire, L'école Nicolas Hulot pour la nature et l'Homme, Séjour au bord de mer, Sortie concert Zenith Nantes, «Les pieds dans l'eau», Séjour à Olonne-sur-Mer, Journée à Planète Sauvage, à la rencontre des animaux, Apprendre à naviguer à bord d'une péniche, Sortie au Puy du Fou, Journées Découverte de Nantes et environs, Séjour à Center Parc, Séjour Terra Botanica, Séjour Longeville-sur-mer, Vacances Spectaculaires, Séjour Center Parc, Paname, on arrive, Journée Futuroscope, Journée à Atlantic Toboggan, Séjour à Center Parcs, Séjour en tipi au camping des rives du grand lieu, Triathlon de la Baule, Tous à l'eau !, Découverte et détente entre océan et marais salants, Baptême en avion, Séjour à Branféré, Sortie Nautilus, Journée Accrobranche, Mini-Golf, Séjour dans le Périgord, Croix Chapeau, Rencontre autour de spectacles, Dans les pas de la Savane, Concert de Soprano, Séjour au parc animalier de Branféré, Voyage en train restaurant, Séjour à la ferme du marais poitevin, Circuit entre vignes et Loire, Visite des Floralies, Journée au Zoo de la Boissière du Doré, Séjour Ile d'Yeu, Canal Nantes à Brest, Gym douce, Steel Drum, Séjour à Batz sur Mer, Immersion dans les nouvelles technologie au Futuroscope, Mario Luraschi au Zénith de Nantes, Spectacle humoristique Amicalement vamp, Séjour à Eurodisney, Arts plastiques : animation sculpture et exposition, Atelier d'éveil musical, Escapade au festival BD d'Angoulême, Explorations sensorimotrices à la ferme pédagogique, Journée à la Halte du Volcan, Activité de photographie, Participation à des championnats en Tir à l'Arc, Basket et randonnée, Visite dans la Capitale européenne du végétal, Direction La Toscane, Séjour à Marseille, Séjour dans Le Pays des Olonnes, AtelierThéâtre, Atelier Chant, Mini séjour «concert de Pierre Perret», Week-end en forêt de Brocéliande, Vélo sur la côte vendéenne, Vacances vendéennes, Détente à Calicéo, Journée découverte de la voile à St-Julien-de-concelles, Au fil de l'eau : Croisière sur la Loire de Nantes à St-Nazaire, Journée vélo adapté à St-Julien-de-Concelles, Découverte du tir à l'arc, un après-midi, à St-Julien-de-Concelles, Séjour à St-Brévin-les-pins, Week-end rando à St-Malo, Deux nuitées en gîte, Séjour Nature aux Sables d'Olonnes, Atelier musique au sein de l'école de musique des Sorinières, Mise en valeur du travail saisonnier, Lutte adaptée et championnats, Séjour zen et bien-être, Cinéma, Participation au 1^{er} tournoi national de football adapté, Les balades sur l'eau, Spectacle Le Cirque de Mongolie, Une nuit en Mongolie au zoo Planète Sauvage à Port-Saint-Père, Découverte de Saumur, Approche de la vie animale, Les Petits spectacles de la Mitrie, Les déjeuners sensoriels, La Rose des vents, Séjour au Gîte de la Garlais, Ateliers de cirque adapté, Séjour Nautilus, Clave Cubana percussions africaines, Intervention d'une plasticienne, Le jardin dans tous ses états, Yoga, Séjour Nature et découverte, Découverte du milieu marin, Sortie sur l'Erdre en bateaux électriques, Shiatsu, Séjour détente en thalassothérapie et en bord de mer, Une journée et une soirée aux essais des 24H du Mans, Bien-être détente et massages, Equitation, 4 projets de médiations animales, Les traditionnels cadeaux de Noël aux personnes présentes en établissement le 25 décembre.

Suivez
notre actualité



www.adapei44.fr



www.esatco44.fr

et sur les réseaux sociaux



 **Adapei**
Loire-Atlantique

Affiliée à l'Unapei  Unapei

Adapei de Loire-Atlantique

Association départementale des amis et parents
de personnes handicapées mentales
13, rue Joseph Caillé - BP 30824



44008 NANTES CEDEX 1

Tél. 02 40 12 22 90

e-mail : communication@adapei44.asso.fr

www.adapei44.fr

Membre
Communauté



RSE Positive
labellucie.com



esatco
ATLANTIQUE

Local et solidaire

*7 filières métiers
au service de nos clients*

